



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

# RECRUTEMENTS TEMPORAIRES CONTRATS COURTS



# ACQUÉRIR UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE COURTE DURÉE

AU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
(ADMINISTRATION CENTRALE)

Les emplois permanents sont en principe occupés par des fonctionnaires (article L.311-1 du Code général de la Fonction publique). Néanmoins, des agents contractuels peuvent être recrutés pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ou à une vacance temporaire d'emploi. Dans ce cadre, le ministère recrute chaque année environ 300 contractuels.

## ► QUELLES MISSIONS ?

Ces agents ont pour missions principales la gestion administrative, le secrétariat, le versement et la cotation d'archives, la comptabilité. Ils peuvent être amenés à aborder la gestion de projets, la communication ou d'autres domaines d'activités.

## ► QUI PEUT POSTULER ?

Les candidats doivent être majeurs.

## ► COMMENT POSTULER ?

Les dossiers de candidature (lettre de motivation et CV) doivent être envoyés à l'une des adresses suivantes :

Pour les services à Paris  
[vacations-candidatures.rh3@diplomatie.gouv.fr](mailto:vacations-candidatures.rh3@diplomatie.gouv.fr)

Pour les services à Nantes  
[vacations-candidatures.nantes@diplomatie.gouv.fr](mailto:vacations-candidatures.nantes@diplomatie.gouv.fr)

## ► QUEL TYPE DE CONTRAT ?

Les contrats sont proposés sur la base de 35 heures hebdomadaires (7 heures par jour). Ils sont conclus pour une période allant de quelques jours à 12 mois.

## ► QUELLE RÉMUNÉRATION ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, elle s'élève à 2 006 € bruts, soit 1 612,23 € nets.

## OÙ SE RENSEIGNER ?

Sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères  
[diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)

Rubrique Emplois et concours > Vacataires

Auprès du bureau d'accueil de la Direction des ressources humaines  
[info.drh@diplomatie.gouv.fr](mailto:info.drh@diplomatie.gouv.fr)

